



COMPTE-RENDU
DU CONSEIL DE QUARTIER CENTRE
DU 10/12/2014

Présents :

Mmes : Valérie BARTHEL, Yolande MISCHLER, Muriel UGUET, Claudine WEBER

MM. Raphael CADE, Raymond FEUCHT, Eric KUHN, Philippe MEDER. Benoît MEYER, Jean MISCHLER, Philippe PLOYE, Denis VENTRELLA

Excusés : MM. Alain GREITZER, Jacques MICHEL

Absents : M. Laurent GRUBER, Mme Isabelle LUSTIG-ARNOLD, M. Brian WALLIS

1. MISE EN PLACE DU CONSEIL DE QUARTIER

La parole est donnée à M. Le Maire, qui souhaite la bienvenue aux membres de ce Conseil de Quartier. Il explique les objectifs de ce conseil et laisse place au débat, sujet et questions.

2. SECURITE

- Demande d'interdiction de fumer dans l'enceinte des aires de jeux pour les enfants. Cela sera obligatoire à partir du 2^e semestre : on pourrait l'anticiper.
- La Police Municipale devrait être plus présente aux endroits stratégiques et aux heures de pointe.

3. AMENAGEMENTS

- Problèmes des déjections canines : demande d'installation de « cani-sachets » dans la Commune.
- Un réaménagement de la sortie de la rue des Fleurs est prévu afin d'améliorer la visibilité.
Une réunion avec les riverains sera organisée.
- L'aménagement et le fonctionnement actuel de l'EHPAD génèrent des nuisances : odeurs de cuisine, bruit des installations sur le toit et livraisons par des camions surdimensionnés. Il aurait fallu consulter les riverains pour ce type de grands projets.

4. CIRCULATIONS / DEPLACEMENTS

- Il y a d'importants problèmes de stationnement dans le centre du village, notamment liés à des stationnements de très longue durée.
- Les difficultés devant la boulangerie BUSSE ne sont pas réglées depuis le changement de côté du stationnement. Il est envisagé de faire stationner entièrement sur la voie, afin de rendre le trottoir aux piétons.
- Il faut garder à l'esprit qu'il est positif de bénéficier de commerces au cœur du village.
Une réunion sera organisée avec les riverains.
- Il conviendrait également de sortir de l'esprit du « tout-auto », notamment pour les trajets de courte distance.
- Circulation rue Leclerc et rue du Général De Gaulle :
 - Problèmes de vitesse et de présence de poids lourds,
 - Peut-on interdire la traversée des camions de plus de 38t ?
- Par ailleurs, les automobilistes ont tendance à circuler plus vite de nuit.
- Evocation du projet de limiter la vitesse à 40 km/h dans tout le village.
- Actuellement les transports en commun ne sont pas attractifs. Les temps de trajets sont trop longs, les retards fréquents et il n'y a que peu de possibilités en soirée.
- Même si le GCO n'est pas la solution aux problèmes de circulation au nord de Strasbourg, il permettra de transformer l'autoroute en voie urbaine, limitée à 70 km/h dont une voie devrait être réservée aux bus.

5. DIVERS

- L'évolution du ban communal est publique : la gestion écologique des animaux sauvages relève d'une gestion environnementale. La Commune dispose de forêt et il faudrait préserver des zones où ces animaux puissent être protégés.